



Monsieur Jean-Luc ADELAIDE
Maire de Ranville
Mairie
3 rue des Airbornes

14860 RANVILLE

Affaire suivie par Antoine GUERIN
Mission planification territoriale
☎ : 02.31.57.16.95
e-mail : antoine.guerin@calvados.fr

Objet : modification simplifiée n° 2 du PLU

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune.

Cette procédure n'appelle pas de remarque de la part du Département.

En conséquence, le Conseil départemental émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n° 2 du PLU de Ranville.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le directeur domanialités et planification territoriale




Valérie UGUEN